



Santé **23**

AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ EN CREUSE

ars

Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

DOSSIER DE PRESSE

14 novembre 2017





SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Portrait de la Creuse	4
Des forces à maintenir, des fragilités à prendre en compte	4
Les 5 priorités du plan Santé+23	5
Développer la prévention	5
Maintenir et améliorer l'accès aux soins	6
Améliorer le parcours de vie des personnes atteintes du cancer	7
Faire des jeunes une cible prioritaire	8
Lutter contre les addictions	9
Un appui de Santé publique France sur la prévention	10
Les moyens mis en oeuvre	11

Contacts presse

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Département communication

ars-na-communication@ars.sante.fr

Marie-Claude SAVOYE - Tél : 05 47 47 31 45





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine mobilise les acteurs de santé de la Creuse autour du plan d'actions « Santé+23, Agir ensemble pour la santé en Creuse »

Pourquoi un plan d'actions de santé spécifique à la Creuse ?

Le diagnostic régional réalisé dans le cadre de l'élaboration du Projet régional de santé 2018-2028 a mis en évidence les **fragilités de la Creuse au regard de plusieurs indicateurs de santé**. Il a également révélé ses forces et ses atouts. Le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine a donc décidé de mobiliser fortement les compétences et les moyens mis à sa disposition pour agir spécifiquement en faveur de ce département, lutter contre les inégalités sociales et territoriales et améliorer l'état de santé des Creusois.

Tous mobilisés autour de 5 priorités de santé

Le plan d'actions « Santé+23, Agir ensemble pour la santé en Creuse » proposé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine est un projet ambitieux s'articulant autour de 5 priorités de santé :

- **Développer la prévention** pour aider les Creusois à rester en bonne santé,
- **Maintenir et améliorer l'accès aux soins** : médecine générale et spécialisée,
- **Améliorer le parcours de vie des personnes atteintes de cancer** pour mieux dépister, prendre en charge plus précocement, et augmenter les chances de survie,
- **Faire des jeunes une cible prioritaire** pour les actions de santé : adapter nos messages et nos actions,
- **Lutter contre les addictions** alcool et tabac.

Tous les acteurs engagés pour améliorer la santé en Creuse

Élus du territoire, partenaires et acteurs de terrain de la santé mais aussi des autres politiques publiques, sont invités à **unir leurs forces autour de l'ARS pour co-construire ce plan d'actions**. Il s'appuiera sur les initiatives locales positives, des actions innovantes, et se concrétisera au plus près des habitants, en particulier dans le cadre des contrats locaux de santé. Cet engagement collectif permettra d'infléchir les tendances et d'agir pour que l'état de santé des Creusois s'améliore.

Une rencontre avec tous les partenaires pour lancer la démarche

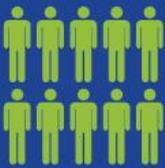
La Délégation départementale ARS de la Creuse a rencontré de nombreux acteurs du territoire depuis le mois de septembre 2017 pour leur présenter le projet et les inviter à rejoindre la dynamique proposée par l'ARS. Nombre d'entre eux ont ainsi répondu présents à l'invitation à la réunion de lancement organisée ce 14 novembre 2017. Une mobilisation qui augure de **belles perspectives pour ce projet expérimental qui pourra servir de pilote dans d'autres territoires de la région**.





PORTRAIT DE LA CREUSE

119 400 habitants
21 hab/km²
2% de la population de Nouvelle-Aquitaine



1 personne sur 7
+75 ans



- La Creuse est le département le plus faiblement peuplé de la Nouvelle-Aquitaine
- La population est en majorité âgée et rurale
- Près de 40% des Creusois vivent seuls
- Poids important de l'agriculture dans l'économie : 12% de l'emploi total
- 1 personne sur 5 en situation de pauvreté

DES FORCES À MAINTENIR DES FRAGILITÉS À PRENDRE EN COMPTE





LES 5 PRIORITÉS DU PLAN SANTÉ+23

Le programme « Santé+23, Agir ensemble pour la santé en Creuse » est un projet ambitieux visant à améliorer l'état de santé des Creusois. Il s'articule autour des 5 priorités de santé. Certaines actions existent déjà et sont à renforcer, d'autres sont à inventer avec l'ensemble des partenaires engagés dans la démarche.

POUR TOUS...

+ DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

La prévention est un investissement essentiel pour garantir le bon état de santé des Creusois de demain. Elle passe majoritairement par le déploiement d'actions influant sur les déterminants de santé, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs qui peuvent avoir des conséquences sur la santé de la population. Il peut s'agir de facteurs individuels, sociaux, environnementaux ou économiques.

Sur la base du diagnostic territorial réalisé dans le cadre de l'élaboration du Projet régional de santé, 4 objectifs ont été identifiés :

- **Développer les compétences psychosociales¹** dans les champs de la petite enfance, du milieu scolaire, du périscolaire...
- **Intégrer de nouveaux opérateurs** dans le champ de la prévention via le développement d'actions de prévention « hors les murs » par les établissements de santé et médico-sociaux,
- **Développer l'égalité nutritionnelle** sur le territoire,
- **Améliorer la prévention du suicide**, la prise en charge des suicidants et des personnes ayant été exposées à un suicide dans leur entourage.

🔍 Actions déjà engagées

- Les programmes « **Toi Moi Nous** » et de **soutien aux familles** et à la parentalité,
- Le recrutement de **6 animateurs de santé publique** et **1 coordonnateur**,
- L'accompagnement des acteurs de la petite enfance pour **réduire l'exposition aux produits chimiques**,
- Une **unité d'action contre le suicide** en cours de renforcement.

🔍 Pistes de réflexion

- La mise en place d'un **minibus** au service de la **prévention de proximité**,
- La mise en place d'un programme **sur les relations parents-enfants**,
- La mise en place d'un dispositif **de re-contact des suicidants**.

¹ Aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.





+ MAINTENIR ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

La Creuse souffre d'un **manque important de certains professionnels de santé libéraux**. Le département compte 109 médecins généralistes (100 pour 100 000 habitants) dont plus de 45% sont âgés de plus de 60 ans, 38 dentistes libéraux (32 pour 100 000 hab.) et 81 masseurs kinésithérapeutes (67 pour 100 000 hab.).

En revanche, 349 infirmiers couvrent le territoire, soit 289 pour 100 000 habitants, ce qui est la densité la plus haute de la région mais qui est à relativiser au vu du nombre important de personnes âgées.

Par ailleurs, **les centres hospitaliers de Guéret et d'Aubusson rencontrent des difficultés à recruter certains spécialistes** et un grand nombre de patients se dirigent **vers Limoges ou Montluçon pour la chirurgie et la médecine**.

Concernant les structures, la Creuse compte :

- 3 **maisons de santé pluridisciplinaires (MSP)**, 2 en cours de construction et 3 en projet,
- 4 **réseaux de santé** de proximité,
- 2 **MAIA** (méthodes d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie),
- 5 **CLIC** (centre locaux d'information et de coordination),
- 1 **structure HAD** (hospitalisation à domicile).

Enfin le département compte 3 **médecins correspondants SAMU**.

Au regard de cet état des lieux, l'ARS a identifié 5 objectifs :

- Maintenir et **développer l'offre en professionnels de santé**,
- **Lutter contre les déserts médicaux** et favoriser l'installation des jeunes médecins dans les territoires fragiles,
- **Favoriser l'émergence de structures d'exercice coordonné** et des fonctions d'appui à la coordination,
- **Garantir l'accès aux soins urgents** en moins de 30 mn,
- Structurer les **dispositifs d'aide au maintien à domicile**,
- Renforcer l'accès aux soins des **populations** en situation de **précarité**.

Actions déjà engagées

- Plusieurs projets de **téléconsultations et télé-expertises** amorcés dans le territoire,
- Un plan ambitieux de **consultations avancées**,
- Le renforcement de **l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP)** et de la mobilité de la **permanence d'accès aux soins de santé (PASS)**,
- Une priorisation de la Creuse dans le cadre de la révision du **zonage** (zones pouvant bénéficier d'aides pour l'installation et le maintien des professionnels de santé libéraux),
- L'accompagnement des projets de **MSP**,
- Un audit de la filière **urgences** avec des recommandations concrètes,
- Un plan d'action soutenu en cours pour le **développement de l'HAD**.

Pistes de réflexion

- Une étude de faisabilité d'une **plateforme territoriale d'appui** (un soutien pour les professionnels dans l'organisation des parcours de santé complexes).





...ET DE MANIÈRE CIBLÉE

+ AMÉLIORER LE PARCOURS DE VIE DES PERSONNES ATTEINTES DU CANCER

Suite au dernier bilan concernant le dépistage des cancers en Creuse², on constate :

- une **diminution continue de la participation au dépistage** du cancer du sein (52%) et à celui du cancer colorectal (18%),
- un **échec de l'action organisée avec La Poste** consistant à la remise en main propre par le facteur des invitations au dépistage du cancer colorectal, accompagnée d'un discours de prévention et de mise en avant de l'importance de ce dépistage. Seulement 13% des personnes ayant reçu l'invitation par ce biais ont réalisé le dépistage.

Par ailleurs, concernant la prise en charge des cancers, le département de la Creuse est marqué par un **fort taux de fuite des patients qui se dirigent le plus souvent vers le CHU de Limoges**.

Face à ces constats, 3 objectifs ont été identifiés :

- **Renforcer le dépistage** des cancers,
- Améliorer l'accès aux soins et **développer la prise en charge pluridisciplinaire**,
- Développer la **prise en charge en ambulatoire**,
- **Mieux accompagner** les patients dans le **retour à l'emploi** après un cancer.

Actions déjà engagées

- Le recrutement d'un **animateur de santé publique** dédié à la **prévention** et au **dépistage**,
- **L'association des professionnels** de santé à la promotion du dépistage,
- Le renforcement de l'accompagnement des malades par un **réfèrent parcours**.

Pistes de réflexion

- Développer l'**accès au traitement du cancer** en ambulatoire,
- Travailler **les protocoles de coopération** dans le territoire,
- Réfléchir aux actions possibles pour **réduire les délais d'accès** au diagnostic et aux soins :
 - télé-expertise et téléconsultation,
 - sanctuariser des créneaux pour mammographies et coloscopies.

² Bilan datant du 29 juin 2017





+ FAIRE DES JEUNES UNE CIBLE PRIORITAIRE

La Creuse compte 16 797 enfants de 0 à 14 ans et 15 239 jeunes de 15 à 29 ans. 9% des élèves de 6^{ème} vivent dans un **milieu défavorisé**. 13% des élèves ont des **caries non soignées** et la proportion d'**enfants en surpoids ou en obésité** est légèrement plus importante que la moyenne de l'ex-Limousin. Globalement, les **indicateurs d'hygiène de vie** (temps de sommeil, temps devant les écrans, consommation de produits sucrés, pratique du sport) sont également un peu plus péjoratifs que pour le reste de l'ex-Limousin. Enfin, le diagnostic territorial fait apparaître que les jeunes ont des **difficultés d'accès à l'information et aux soins**.

Sur le plan de la **scolarité**, seuls 51% des élèves se déclarent « bons » élèves et seuls 57% déclarent prendre plaisir à étudier, ces deux chiffres étant significativement inférieurs à la moyenne de l'ex-Limousin. Les jeunes ruraux font des études courtes et entrent plus tôt dans la vie active.

Sur un plan général, les jeunes rencontrent des **difficultés fortes liées à la mobilité**. Ils accordent **peu de confiance aux institutions** et des **inégalités** existent entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Malgré un manque de coordination des politiques publiques à l'égard des jeunes, **certains partenariats semblent être solides** et seront des dispositifs incontournables pour le développement d'actions de prévention : contrats locaux de santé, maison des adolescents, mission locale et service de santé de l'Éducation nationale.

Face à ces constats, 4 objectifs ont été identifiés :

- Renforcer la **prévention** en matière de santé **pour les jeunes en zones rurales**,
- **Favoriser la réalisation de bilans de santé** dans les territoires ruraux,
- **Coordonner l'intervention des divers acteurs** de la **santé** et du **social** et les former à l'approche des jeunes,
- Permettre l'**accès aux soins** somatiques et psychologiques sur tout le territoire.

🔍 Actions déjà engagées

- Le projet « **Like you** » sur l'image de soi en milieu scolaire,
- L'intervention de **jeunes bénévoles** lors de soirées festives ou autres manifestations,
- Amplifier la participation des jeunes **aux bilans de santé** de la CPAM et de la MSA.

🔍 Pistes de réflexion

- **Conforter le positionnement territorial** de la maison des adolescents,
- Renforcer les articulations et complémentarités avec **les acteurs concernés** via les **contrats locaux de santé (CLS)**,
- Travailler l'accès aux **consultations de spécialistes**.





+ LUTTER CONTRE LES ADDICTIONS

Les taux d'admission en affection de longue durée (ALD) pour cause d'addictions sont **plus élevés en Creuse qu'au niveau national**. Le taux d'admission en ALD pour une pathologie liée à l'alcool s'élève à 89,4 pour 100 000 habitants contre 56,4 en Nouvelle-Aquitaine. La Creuse a également le **plus fort taux de la région concernant la mortalité par maladies liées à la consommation d'alcool** (36,7 pour 100 000 habitants). Les données d'hospitalisation pour les pathologies liées à l'alcool confirment cette situation défavorable. Les **indicateurs de mortalité liée au tabac** sont également **défavorables**.

En 2016, le **CSAPA** (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) du Centre hospitalier de la Valette arrive en **2^{ème} position sur le plan régional en termes de nombre de prises en charge**. 81% des prises en charge concernaient l'alcool (contre 48,9% au niveau régional). C'est en revanche un des départements où les prises en charge sur les drogues illicites sont les moins nombreuses.

Ce CSAPA est le mieux doté sur le plan régional en nombre de professionnels et dispose d'antennes à la Souterraine, Boussac, Bourganeuf, Évaux-les-Bains, Dun le Pastel, Aubusson, Crocq, Vallière, Ahun, Bonnat et la Courtine. Le CSAPA intervient également à la Maison d'arrêt de Guéret.

Par ailleurs, le Centre médical de Sainte-Feyre dispose également d'un **centre d'aide au sevrage tabagique**. La Creuse bénéficie aussi de l'intervention du **CAARUD du Limousin** (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues).

Le Centre hospitalier de Guéret dispose d'une **ELSA** (équipe de liaison et de soins en addictologie).

Compte tenu des ressources limitées en intervenants sur les prises en charge sanitaires, l'enjeu est de coordonner les ressources disponibles pour faciliter les repérages des besoins et éviter les ruptures de parcours.

Ce constat a amené l'ARS à cibler 2 objectifs :

- **Innover** en prévention des addictions,
- Construire un **parcours creusois labellisé « addiction »** pour amplifier et améliorer les prises en charge.

Actions déjà engagées

- L'organisation du **Moi(s) sans tabac**,
- Un programme de prévention au sujet des **substances psycho actives et écrans** auprès des cours moyens (CM) et 6^{ème},
- Le développement des formations aux **Repérages Précoces et Interventions Brèves** dans l'ensemble du territoire et pour tous les personnels de santé,
- Le renforcement des moyens alloués à **l'ANPAA**.

Pistes de réflexion

- Le renforcement **des consultations jeunes consommateurs (CJC)**,
- La mise en place d'un programme de **prévention des addictions en milieu scolaire (Unplugged)**,
- **Modéliser un parcours « addiction »** en s'inspirant des travaux d'autres départements (33).





UN APPUI DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE sur la prévention



L'ARS Nouvelle-Aquitaine souhaite bénéficier de l'appui de Santé publique France pour évaluer des actions de prévention. Santé publique France propose de mettre en place des actions ayant déjà montré leur efficacité et d'en évaluer les résultats (actions probantes).

Santé publique France a identifié **4 actions probantes** qui pourraient être déployées en Creuse dans le cadre du plan Santé+23 :

- **L'étude PANJO**

La qualité de la relation qui s'établit entre le parent et son nouveau-né est déterminante pour le développement et la santé à venir de celui-ci. Or, les conditions de vie dans lesquelles les parents accueillent leur premier enfant varient et n'offrent pas les mêmes chances à tous. L'étude PANJO a pour but de comprendre comment mieux accompagner les futurs parents se sentant seuls ou trop peu entourés lorsqu'ils se préparent à accueillir leur premier enfant. Cette étude est en cours d'expérimentation dans plusieurs départements français dont les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

- **Le dispositif Vigilans**

Il s'agit de maintenir le lien avec les personnes ayant fait des tentatives de suicide avec passage aux urgences en leur remettant, à leur sortie, une carte avec le numéro de téléphone à contacter en cas de besoin, et en les contactant régulièrement durant 6 mois pour surveiller leur état de santé. Le médecin traitant et/ou le psychiatre référent est systématiquement informé des démarches engagées et peut contacter un numéro de recours dédié aux professionnels. Si une récurrence suicidaire survient, le patient est de nouveau dans le dispositif pendant 6 mois.

- **Programme de soutien aux familles et à la parentalité**

Cette expérience, déjà mise en place par le centre d'animation de la vie locale de Guéret, s'adresse aux familles ayant des enfants de 6 à 11 ans. Elle permet d'accompagner les parents dans leur fonction éducative avec des effets très concrets :

- Pour les parents : sentiment d'efficacité parentale, communication, réduction du stress, de la dépression, de la consommation d'alcool et autres drogues,
- Pour les enfants : amélioration des compétences sociales, des résultats scolaires, actions positives sur la dépression, les troubles du comportement, réduction des conduites à risques, consommation d'alcool et autres drogues en grandissant,
- Pour les familles : amélioration des liens parents-enfants, communication positive, partage des tâches et de leur réalisation, réduction des conflits intrafamiliaux.

- **Programme Unplugged**

Il s'agit d'un programme de prévention de la consommation de substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis) en milieu scolaire (collège) via des séances d'animation interactive (discussions collectives, jeux de rôle, etc).





LES MOYENS MIS EN OEUVRE

La Creuse représente 2,1% de la population de Nouvelle-Aquitaine. L'ARS alloue des crédits proportionnels au poids du département dans la région :

- **Prévention et promotion de la santé : 0,9 million d'euros,**
- **Coordination de l'offre et accès aux soins : 4,2 millions d'euros.**
NB : Il ne s'agit pas ici des dotations de fonctionnement versées aux établissements de santé et médico-sociaux.

Dès 2017, des moyens supplémentaires seront dédiés à la Creuse pour impulser des projets et des actions

- **En prévention et promotion de la santé :**
 - Recrutement de 6 animateurs de santé publique et un coordonnateur,
 - Recrutement d'un animateur dédié à la prévention et au dépistage,
 - Renforcement des moyens de l'ANPAA sur les addictions.
- **Pour l'accès aux soins :**
 - Des crédits pour les projets de télémédecine et les consultations avancées,
 - Le renforcement de l'EMPP et de la PASS.

Ambition 2018

Doubler les crédits dédiés à la prévention et promotion de la santé et amplifier l'effort sur la coordination et l'accès aux soins.

